Table des matières

[Introduction 2](#_Toc143529724)

[Contexte mondial dans lequel l’aide humanitaire est dispensée 2](#_Toc143529725)

[Acheminement d’une aide humanitaire adéquate et efficace aux populations touchées 6](#_Toc143529726)

[Synthèse des évaluations externes effectuée à propos d’opérations spécifiques 9](#_Toc143529727)

[LIENS UTILES 10](#_Toc143529728)

# **Introduction**

Le présent rapport décrit les principales activités de l’Union et les principaux résultats des politiques de cette dernière en matière d’aide humanitaire en 2022 par la direction générale de l’aide humanitaire et de la protection civile (DG ECHO) de la Commission européenne. Il a été élaboré conformément à l’article 19 du règlement (CE) nº 1257/96 du Conseil du 20 juin 1996 concernant l’aide humanitaire, qui dispose que la Commission doit soumettre un rapport annuel au Parlement européen et au Conseil comprenant le résumé des actions financées au cours de l’exercice précédent.

La mission de la DG ECHO est de **contribuer à sauver et à protéger des vies, à prévenir et à atténuer la souffrance humaine et à préserver l’intégrité et la dignité humaine des populations touchées par des catastrophes naturelles ou d’origine humaine** à l’intérieur ou à l’extérieur de l’UE. Dans le cadre de cet objectif global commun, la DG ECHO agit à la fois en tant que donateur d’aide humanitaire et service d’intervention d’urgence ainsi qu’en tant que coordinateur et facilitateur des opérations de protection civile au niveau européen par le biais du mécanisme de protection civile de l’Union (MPCU).

L’UE, par l’intermédiaire de la DG ECHO, apporte aux personnes dans le besoin une aide humanitaire dans le monde entier, selon les principes **d’humanité, d’impartialité, d’indépendance et de neutralité**, consacrés à l’article 214 du traité sur le fonctionnement de l’Union européenne ([[1]](#footnote-2)), ainsi que dans le consensus européen sur l’aide humanitaire ([[2]](#footnote-3)). L’aide humanitaire de l’UE est accordée en dehors de toute considération politique et vise à assister ceux qui en ont le plus besoin, sans distinction de nationalité, de religion, de sexe, d’origine ethnique ou d’appartenance politique.

# **Contexte mondial dans lequel l’aide humanitaire est dispensée**

L’année 2022 a été largement marquée par la **guerre d’agression de la Russie contre l’Ukraine**, qui a engendré une catastrophe humanitaire sans précédent sur le sol européen. En conséquence, l’UE a organisé une opération d’aide humanitaire de grande ampleur et l’opération de réaction la plus vaste, la plus longue et la plus complexe en matière de protection civile depuis la création du MPCU. Cela a constitué **un tournant important** dans la manière dont s’imbriquent les interventions d’aide humanitaire et de protection civile, grâce à la **réaction sans précédent** de l’ensemble des 27 États membres de l’UE et de quatre États ([[3]](#footnote-4)) participant au MPCU.

**La situation humanitaire a continué de se dégrader considérablement dans de nombreuses autres parties du monde également**, en raison de la persistance des conflits et de l’insécurité, des conséquences du changement climatique, d’une gouvernance marquée par l’échec, de la persistance des répercussions de la pandémie de COVID-19 et d’autres foyers épidémiologiques, ainsi que de l’incidence indirecte de la guerre d’agression russe contre l’Ukraine, entraînant des **niveaux inégalés de besoins humanitaires**. Il est estimé dans le dernier aperçu humanitaire mondial 2022 du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) ([[4]](#footnote-5)) que 326 millions de personnes avaient besoin d’une aide humanitaire et d’une protection à la fin de 2022, soit une augmentation de 30,4 % par rapport à 2021. La poursuite de la dégradation de la situation humanitaire en Afghanistan, en Éthiopie et au Soudan, ou les catastrophes de grande ampleur qui sont survenues durant les mois d’été, telles que les inondations destructrices au Burkina Faso, au Tchad, au Honduras ou au Pakistan, ne sont que quelques-uns des nombreux exemples manifestes de l’augmentation soutenue des besoins humanitaires. Les ressources disponibles pour financer l’action humanitaire n’évoluent pas au même rythme rapide que l’expansion de ces besoins. En réalité, **l’écart entre les besoins et le financement humanitaire mondial s’est encore agrandi** en 2022, la différence entre les besoins et les fonds mobilisés passant de 11 300 000 000 USD à la fin de 2021 à 18 300 000 000 USD à la fin de 2022 ([[5]](#footnote-6)).

En outre, l’aide humanitaire est souvent dispensée dans des circonstances très difficiles, caractérisées par **l’imprévisibilité, la volatilité et l’insécurité**. Les zones de conflit apparaissent et disparaissent et sont en constante transformation. Cela pose un risque de sécurité important pour le réseau opérationnel de la DG ECHO (50 bureaux, 160 membres de personnel international et 300 membres de personnel national) ainsi que pour le personnel en mission, et freine l’acheminement de l’aide humanitaire en raison de la limitation ou du **refus d’accès** aux personnes ayant besoin d’une aide humanitaire. Cela a aussi des répercussions sur les contrôles à effectuer (à savoir la supervision sur le terrain des actions financées et les audits réalisés sur place) ainsi que sur les évaluations des besoins humanitaires. Le nombre croissant de **violations du droit international humanitaire** (DIH) rend l’acheminement de l’aide humanitaire d’autant plus difficile et dangereux.

Malgré ces **défis**, la DG ECHO **a réussi à atteindre ses objectifs**, conformément aux priorités et aux actions clés définies dans la communication de la Commission sur l’action humanitaire de l’UE «Nouveaux défis, mêmes principes», adoptée en mars 2021 ([[6]](#footnote-7)). L’**UE** **est restée un pourvoyeur d’aide humanitaire mondial de premier plan**, dispensant une aide humanitaire dans 83 pays, de manière conforme à ses principes et axée sur les besoins, couvrant une part de 8,2 % du financement total mobilisé dans le système humanitaire mondial ([[7]](#footnote-8)). Son objectif est d’assurer la disponibilité de fonds pour venir en aide à un maximum de personnes en détresse dans le plus grand nombre de pays possible, et d’apporter une réaction rapide, efficace et complète.

Le **budget humanitaire définitif de 2022** s’est élevé à **2 600 000 000 EUR**, ce qui a permis à la DG ECHO d’intervenir non seulement dans des crises humanitaires de grande ampleur, comme en Ukraine, en Syrie, en Afghanistan ou en Éthiopie, mais aussi dans des crises oubliées/négligées, en d’autres termes des crises graves et de longue durée qui n’attirent pas l’attention des médias, et pour lesquelles le niveau d’aide internationale aux populations concernées est insuffisant, comme la crise à Haïti ou celle des Rohingyas.

Le budget humanitaire initial pour 2022 avait été fixé à 1 794 400 000 EUR ([[8]](#footnote-9)) (y compris une anticipation budgétaire à hauteur de 211 000 000 EUR versée par la réserve de solidarité et d’aide d’urgence). Plusieurs renforcements budgétaires ont été octroyés tout au long de l’année, provenant des sources suivantes:

* la réserve de solidarité et d’aide d’urgence pour couvrir plusieurs crises, notamment la situation en Ukraine et la détérioration mondiale de la sécurité alimentaire (539 000 000 EUR) ([[9]](#footnote-10));
* réaffections des instruments de la rubrique VI du cadre financier pluriannuel pour répondre aux besoins engendrés par la guerre d’agression de la Russie contre l’Ukraine et ses effets en cascade (134 800 000 EUR);
* Virement d’aide humanitaire (VAH - article 30, paragraphe 2, RF); 2 300 000 EUR alloués à la République démocratique du Congo (RDC);
* Fonds européen de développement (145 500 000 EUR)([[10]](#footnote-11)); recettes réaffectées (3 800 000 EUR).

L’annexe I fournit un aperçu du budget alloué aux principales crises faisant l’objet d’actions de la DG ECHO en 2022. Les principales actions menées dans les différentes régions du monde peuvent être résumées comme suit:

* **Afrique occidentale et centrale**: dans un contexte d’augmentation des besoins, la DG ECHO a alloué 175 000 000 EUR de son budget initial pour remédier à l’insécurité alimentaire et à la malnutrition, pour assurer la prestation de services sociaux essentiels (santé, éducation, eau et assainissement) et pour financer la préparation aux catastrophes au Sahel central, dans le bassin du lac Tchad, dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest du Cameroun, dans le nord-ouest du Nigeria et en République centrafricaine. La DG ECHO s’est également employée à promouvoir la conformité avec le DIH et à assurer la protection des populations civiles et des travailleurs humanitaires. Des renforcements budgétaires ont été mobilisés, surtout pour remédier à l’insécurité alimentaire, aboutissant à un budget définitif de plus de 330 000 000 EUR pour la région.
* **Afrique orientale et australe:** la région a été marquée par les conflits et par une sérieuse dégradation de la situation humanitaire, principalement au Soudan, en RDC, dans la Corne de l’Afrique (Somalie, Éthiopie, Kenya), au Soudan du Sud et au Mozambique. Beaucoup de zones ont également été touchées par de graves sécheresses ou par une saison cyclonique intense, en particulier dans la région de l’Afrique australe et de l’océan Indien (Madagascar/Mozambique), ce qui a engendré une insécurité alimentaire généralisée et une perte des moyens de subsistance. Le budget initial de 294 000 000 EUR a été revu à la hausse pour atteindre 540 000 000 EUR, ce qui a permis à la DG ECHO de résoudre ces problèmes et de répondre à d’autres besoins humanitaires urgents dans la région.
* **Afrique du Nord, Iraq et péninsule arabique:** la DG ECHO a consacré 128 000 000 EUR pour répondre aux besoins des populations déplacées en Afrique du Nord et en Iraq, et de celles touchées par le conflit au Yémen, couvrant des domaines tels que l’eau, l’assainissement et l’hygiène, la nourriture et la nutrition, l’éducation et la santé. Un financement supplémentaire, renforçant principalement la capacité de réaction au conflit au Yémen, a permis d’atteindre une allocation de fonds définitive à hauteur de 215 000 000 EUR pour cette région.
* **Moyen-Orient:** la DG ECHO a alloué un budget initial de 197 000 000 EUR pour apporter une aide vitale aux millions de personnes touchées par le conflit en Syrie et pour répondre aux besoins fondamentaux des populations déplacées et de réfugiés en Jordanie et au Liban, ainsi qu’aux Libanais vulnérables, élevant le budget définitif à 240 000 000 EUR à la fin de 2022. En Palestine ([[11]](#footnote-12)) , la DG ECHO a continué de faire face aux besoins humanitaires résultant de la poursuite de l’occupation et du blocus de la bande de Gaza. Le budget consacré à cette crise est passé de 25 000 000 EUR à 26 500 000 EUR au cours de 2022.
* **Europe du Sud-Est, voisinage oriental et Turquie:** l’action humanitaire dans la région a été fortement marquée par la guerre d’agression russe contre l’Ukraine, qui a été déclenchée le 24 février 2022. Le financement initial de 27 000 000 EUR alloué à la région d’Ukraine, des Balkans occidentaux et du voisinage oriental a été renforcé pour atteindre plus de 529 000 000 EUR. Sur cette somme, 485 000 000 EUR ont contribué à soutenir près de 16 des 17,7 millions d’Ukrainiens ayant besoin d’une aide humanitaire, tandis que 38 000 000 EUR ont été consacrés à l’aide aux réfugiés ukrainiens qui ont fui en République de Moldavie; une aide financière a également été apportée aux familles moldaves les accueillant. En Turquie, la Commission a continué de soutenir les réfugiés vulnérables ayant besoin d’une aide humanitaire avec un financement à hauteur de 125 000 000 EUR. En outre, le programme phare des transferts conditionnels en espèces pour les dépenses d’éducation a été transféré à la DG NEAR en octobre 2022, conformément à la stratégie visant les synergies entre les actions humanitaires et de développement.
* **Asie et Pacifique:** la DG ECHO avait au départ alloué plus de 114 000 000 EUR à la région en 2022, en ciblant principalement les besoins des populations déplacées à la suite de la prise de pouvoir des talibans en Afghanistan en 2021, ainsi que les besoins des personnes touchées par le coup d’État de 2021 au Myanmar/en Birmanie, y compris les Rohingyas, et les besoins des réfugiés rohingyas au Bangladesh. L’UE et ses États membres ont également apporté une aide substantielle au Pakistan à la suite des inondations dévastatrices de juin 2022 ainsi que pour la rédaction de son évaluation des besoins postcatastrophe et de son cadre de redressement. La Commission a également répondu aux besoins découlant du conflit à Mindanao et des catastrophes naturelles aux Philippines. Le budget définitif pour cette région à la fin de 2022 s’élevait à 313 000 000 EUR.
* **Amériques et Caraïbes:** les actions menées par la Commission ont été principalement axées sur l’acheminement de secours aux personnes touchées par la crise intérieure et régionale au Venezuela, le conflit armé en Colombie ainsi que par la généralisation de la violence organisée en Haïti, en Amérique centrale et au Mexique. Elles ont également visé à répondre aux besoins humanitaires des personnes déplacées dans l’ensemble du continent et ont appuyé les actions de préparation aux catastrophes. La Commission a initialement alloué plus de 74 000 000 EUR à la région; ce montant a été revu à la hausse pour atteindre 155 000 000 EUR à la fin de l’année.

En général, la DG ECHO n’achemine pas directement son aide humanitaire, mais elle remplit sa mission en finançant quelque 200 partenaires (la liste complète de ces partenaires est incluse à l’annexe II). En 2022, les moyens financiers ont été alloués aux partenaires de la DG ECHO de la manière suivante: 38,6 % aux organisations non gouvernementales (ONG), 49,6 % aux agences de l’ONU, 11,2 % aux organisations internationales et 0,6 % aux organisations gouvernementales.

# **Acheminement d’une aide humanitaire adéquate et efficace aux populations touchées**

En 2022, la DG ECHO a contribué sensiblement à l’acheminement d’une aide humanitaire adéquate et efficace dans le monde entier. Afin de défendre **le multilatéralisme et l’établissement d’un ordre mondial fondé sur des règles** en jouant un rôle plus actif et en faisant mieux entendre la voix de l’UE dans le monde, la DG ECHO a contribué activement à façonner la promotion de l’aide humanitaire et l’élaboration de politiques aux niveaux européen et mondial. Des progrès significatifs ont été accomplis dans la mise en œuvre des engagements pris dans le cadre du **Grand Compromis** ([[12]](#footnote-13)), notamment en ce qui concerne la souplesse des financements, le caractère conjoint et impartial des évaluations des besoins et la simplification de l’établissement de rapports, en ayant pour but ultime l’efficience et l’efficacité de la réponse humanitaire.

La DG ECHO a continué de contribuer au **financement groupé par pays**[[13]](#footnote-14), pour **promouvoir davantage la localisation** et le recours à des financements non affectés. Par ailleurs, la DG ECHO a renforcé son plaidoyer et ses activités de sensibilisation en faveur d’un effort de financement humanitaire sensiblement accru et d’un meilleur partage des responsabilités entre les donateurs, y compris les États membres. Elle a renforcé les **partenariats programmatiques** ([[14]](#footnote-15)) à long terme avec certaines organisations internationales et de l’ONU, pour expérimenter des méthodes de travail plus rentables et efficaces, tout en préparant la mise en place du modèle en 2023. Le partenariat appuyant le programme de prévention contre la violation du DIH créé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) (trois ans, à affectation souple, à hauteur de 10 000 000 EUR par an) et celui soutenant la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (IFRC) et le programme de localisation (programme ambitieux multipays et multisectoriel de trois ans, 67 000 000 EUR par an) sont des exemples de partenariats programmatiques innovants.

La **politique en matière de logistique humanitaire** ([[15]](#footnote-16)) a été lancée en février 2022, en ayant pour objectif principal de sauver des vies en améliorant l’efficience, l’efficacité et les retombées des opérations humanitaires. Dans le cadre de cette politique, la **capacité d’intervention humanitaire européenne** (EHRC) ([[16]](#footnote-17)), qui a été lancée en mars 2022, rassemble des outils opérationnels conçus pour apporter un soutien rapide mais temporaire aux partenaires afin de combler les lacunes dans la réponse humanitaire, tout en garantissant une plus grande efficacité et un meilleur rapport coût-efficacité dans l’acheminement de l’aide. Ces instruments incluent la fourniture de **services logistiques communs** aux partenaires humanitaires sous la forme d’opérations de transport international et intérieur (englobant divers modes de transport, y compris le pont aérien humanitaire et le vol humanitaire), de capacités d’entreposage, de stocks d’urgence et d’autres types de soutien et de coordination logistique, ainsi qu’une expertise médicale. En 2022, la Commission a déployé, à travers l’EHRC, 9 opérations: à Madagascar (deux fois), en Ukraine, en Moldavie, en Somalie, en Afghanistan, au Mozambique, en Ouganda et au Burkina Faso. En outre, les opérations du vol humanitaire se sont poursuivies au Kenya, en RDC et au Mali. 60 vols du pont aérien humanitaire ont été organisés, pour appuyer 24 partenaires dans quatre pays (Afghanistan, Somalie, Madagascar et République de Moldavie), en transportant 842 tonnes de matériel humanitaire. Enfin, en Ukraine et en République de Moldavie, 660 opérations de transport routier ont été organisées et 3 entrepôts ont été ouverts pour soutenir 49 partenaires humanitaires. Un montant de 23 500 000 EUR a été alloué à ces activités en 2022.

La DG ECHO a utilisé l’ensemble de sa **boîte à outils d’urgence**, qui se compose de l’outil ALERT (Acute Large Emergency Response Tool), de l’instrument de lutte contre les épidémies, de l’instrument de financement des réactions à petite échelle et du Fonds d’urgence pour les secours lors de catastrophes (DREF), fournissant un financement de première ligne de 36 500 000 EUR à l’aide humanitaire d’urgence en cas de crises soudaines qui ne pouvaient pas être anticipées dans ses plans de mise en œuvre humanitaire. Voici quelques exemples d’allocation de fonds: l’outil de réponse à petite échelle et ultérieurement l’ALERT ont été utilisés pour répondre immédiatement aux inondations qui ont touché le Pakistan, aux cyclones tropicaux dans les Philippines, à Madagascar, au Mozambique et à Cuba, ainsi qu’aux tremblements de terre survenus en Afghanistan et aux Philippines; l’outil de réponse aux épidémies a soutenu la réponse à la maladie à virus Ebola en Ouganda et la réponse au choléra au Liban, en Syrie, en Haïti, au Nigeria et au Malawi. La DG ECHO a réalimenté les fonds pour 67 opérations du DREF mises en œuvre par l’IFRC dans 52 pays, notamment dans le cadre de la crise alimentaire en Afrique et des inondations et tremblements de terre en Asie du Sud-Est et en Amérique du Sud.

Par ailleurs, en 2022, la DG ECHO a continué de travailler sur les **politiques et orientations définissant la position de la Commission sur des enjeux clés**, en fournissant des recommandations concrètes à ses partenaires de mise en œuvre, pour garantir la qualité, la cohérence et la responsabilité des opérations humanitaires financées par l’UE.

En ce qui concerne **l’aide alimentaire, la nutrition et la prévention de la famine**, domaines dans lesquels la situation s’est encore aggravée par les conséquences directes de la guerre d’agression russe contre l’Ukraine en raison de l’augmentation des prix de la nourriture, de l’énergie et des engrais, la DG ECHO a sensiblement augmenté son aide qui s’élève désormais à plus d’un milliard (soit une augmentation de plus de 75 % par rapport à 2021). La DG ECHO a également joué un rôle dans la mise en place et la simplification de la stratégie de réponse de l’Équipe Europe adoptée par l’UE et ses États membres en juin 2022. En outre, le rapport établi au titre du cadre de responsabilité en matière de nutrition ([[17]](#footnote-18)) confirme que la DG ECHO et l’UE sont en voie de tenir l’engagement pris en 2021 par l’Équipe Europe de soutenir les objectifs de nutrition avec un budget d’au moins 4 200 000 000 EUR jusqu’en 2024.

En 2022, près de 300 000 000 EUR ont été alloués à des projets ciblant la **santé** comme secteur primaire. Étant donné la complexité accrue des crises humanitaires, dont beaucoup sont de longue durée, le principal objectif de l’aide est toujours de veiller à ce que les besoins fondamentaux de santé soient adéquatement pris en compte par une approche fondée sur les besoins, multisectorielle et axée sur l’«intégration des questions de santé dans toutes les politiques». Sur la base des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, la DG ECHO a également donné la priorité à la prévention, à la préparation et à la réponse en matière d’épidémies/de pandémies, en mettant un accent particulier sur l’accès équitable à des contre-mesures médicales et des soins de qualité dans les pays à faible revenu et les situations humanitaires. En outre, la DG ECHO a soutenu les aspects intersectoriels des politiques de la santé au niveau mondial, pour mettre en œuvre une approche holistique, plus particulièrement dans les domaines de la santé mentale et du soutien psychosocial, de la santé et des droits génésiques et sexuels, ainsi que de la santé et du déplacement.

En 2022, la DG ECHO a continué à prôner publiquement et systématiquement le **DIH** au moyen de déclarations publiques et d’interventions lors de réunions multilatérales. Elle a coorganisé une manifestation parallèle de haut niveau en marge de la semaine ministérielle de l’Assemblée générale des Nations unies plaidant pour la responsabilité en cas de violation du DIH, et particulièrement en cas de violences sexuelles et sexistes. Le DIH a aussi été largement mis en évidence lors de la première édition du Forum humanitaire européen en mars 2022. La DG ECHO a continué de soutenir et de défendre la protection des travailleurs humanitaires et des professionnels des soins de santé ainsi que du secteur de l’éducation contre les attaques et a mené des actions en faveur des enfants touchés par un conflit armé. Elle a facilité la coordination des acteurs concernés de l’UE, notamment par l’intermédiaire du groupe interservices sur le DIH, et a concouru à renforcer la diplomatie humanitaire européenne. La DG ECHO a également mis des ressources à la disposition des projets liés au DIH, en finançant particulièrement le programme du CICR en matière de prévention des violations du DIH à travers son premier partenariat programmatique thématique.

Dans un contexte de violations continues du DIH et de la généralisation des risques et des cas de violence, de privation et d’abus dans les crises d’aujourd’hui, la DG ECHO a maintenu la **protection** comme priorité, intégrant le genre et l’âge dans tous les secteurs d’intervention, en décrivant la manière d’aborder le genre et la violence sexiste dans les crises humanitaires dans le document de travail des services de la Commission intitulé «*Genre: adapter l’assistance à des besoins différents*» ([[18]](#footnote-19)). La DG ECHO est restée un membre actif de l’appel à l’action pour la protection contre la violence sexiste dans les situations d’urgence ([[19]](#footnote-20)) et a présenté un compte rendu sur les engagements pris dans le cadre de la feuille de route 2021-2025 ([[20]](#footnote-21)). D’autre part, elle a mis davantage l’accent sur les violences sexuelles liées aux conflits en réponse aux observations faites durant plusieurs crises récentes et en cours. Conformément à la stratégie sur les droits de l’enfant ([[21]](#footnote-22)) de 2021, la DG ECHO a renforcé ses activités relatives à la protection des enfants, y compris par des activités de défense des droits. Elle a également accordé une attention particulière à la prise en compte des besoins des personnes handicapées, conformément au guide opérationnel sur l’inclusion des personnes en situation de handicap dans les opérations d’aide financées par l’UE et à la stratégie en faveur des droits des personnes handicapées 2021-2030.

La DG ECHO a continué de mettre l’accent sur l’**éducation dans les situations d’urgence**, en maintenant son engagement ambitieux d’investir 10 % de son budget humanitaire européen initial annuel dans l’éducation. En 2022, l’investissement total consacré à l’éducation dans les situations d’urgence a dépassé 220 000 000 EUR, et vise à soutenir plus de 6 millions d’enfants et de jeunes adolescents par une aide directe ou indirecte à leur éducation.

En ce qui concerne les **transferts d’espèces dans le cadre humanitaire** ([[22]](#footnote-23)), la DG ECHO a publié sa politique en mars 2022, en la diffusant largement pour augmenter la qualité et l’efficacité des programmes d’aide en espèces. Cette politique marque un changement radical dans l’imbrication des transferts d’espèces avec la protection sociale et permet des synergies avec les grandes évolutions dans le domaine de la numérisation et de l’écologisation de l’aide humanitaire. Avec les États-Unis (Bureau de l’aide humanitaire et Bureau de la population, des réfugiés et des migrations), la DG ECHO a représenté le Donor Cash Forum au sein du caucus sur la coordination des espèces dans le cadre du Grand compromis 2.0. Ce nouveau modèle a été approuvé par le Comité permanent interorganisations (IASC), ce qui a constitué une étape majeure dans l’architecture de coordination humanitaire, impliquant une forte participation des acteurs locaux.

En ce qui concerne **le changement climatique et la dégradation de l’environnement**, la DG ECHO a continué d’adapter sa réponse humanitaire à l’augmentation et à l’évolution des besoins. Les risques climatiques sont désormais pris en considération dans les opérations humanitaires. Les exigences environnementales minimales et les orientations associées ont été publiées en 2022 ([[23]](#footnote-24)) afin de réduire l’empreinte carbone et les dommages causés à l’environnement par l’aide humanitaire. Une assistance technique et un appui ont été fournis aux partenaires et au personnel de la DG ECHO pour intégrer les considérations environnementales dans ses propres opérations humanitaires et dans celles de ses partenaires. En outre, la DG ECHO a de nouveau renforcé son soutien à la préparation aux catastrophes ([[24]](#footnote-25)), qui promeut la préparation multialéas et l’action préventive. En 2022, 77 000 000 EUR ont été alloués à des activités de préparation ciblées (voir l’annexe I pour plus de détails) et 32 % des opérations humanitaires financées par l’UE englobaient des éléments de préparation aux catastrophes ([[25]](#footnote-26)).

La DG ECHO a mis au point un éventail d’activités de communication visant à maintenir un niveau élevé de soutien public et d’appui politique à l’aide humanitaire et à la protection civile européennes, fondé sur la thèse de la solidarité européenne. Par exemple, la DG ECHO a publié une série de communiqués de presse au niveau central et local et a repris sa série réussie de visites sur le terrain avec des journalistes européens, ainsi que l’organisation de voyages pour permettre à des journalistes d’accompagner le commissaire Lenarčič. La DG ECHO a mené plusieurs campagnes de sensibilisation en 2022, telles que «Climate Connect», qui a montré les conséquences humanitaires du changement climatique et touché plus de 36 millions de jeunes dans les États membres.

# **Synthèse des évaluations externes effectuée à propos d’opérations spécifiques**

Les services d’évaluation de la Commission sont chargés d’orienter, de coordonner, de surveiller et de rendre compte de la fonction d’évaluation. Ils produisent des résultats d’évaluation de haute qualité fournis en temps opportun afin de fournir des éléments probants permettant de prendre des décisions éclairées et de rendre des comptes. Les évaluations peuvent être géographiques, thématiques ou axées sur un partenariat spécifique. L’annexe III présente une liste des évaluations effectuées en 2022 et des évaluations en cours.

# **LIENS UTILES**

* Informations générales concernant la DG ECHO:

<http://ec.europa.eu/echo/index_fr>

* Informations financières sur les actions d’aide humanitaire menées par la Commission européenne en 2022:

[Décisions financières 2022 (europa.eu)](https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/funding-evaluations/funding-humanitarian-aid/financing-decisions-hips-2022_en)

* Informations concernant les opérations menées les années précédentes:

[Protection civile et opérations d’aide humanitaire européennes | European Commission (europa.eu)](https://ec.europa.eu/info/departments/european-civil-protection-and-humanitarian-aid-operations_fr#department_plans)

* Rapport d’activité annuel 2022, DG ECHO:

[Rapport d’activité annuel 2022 - Protection civile et opérations d’aide humanitaire européennes (ECHO) (europa.eu)](https://commission.europa.eu/publications/annual-activity-report-2022-european-civil-protection-and-humanitarian-aid-operations-echo_en)

* Rapport annuel 2022 sur la gestion et la performance:

[Rapport annuel 2022 sur la gestion et la performance](https://commission.europa.eu/publications/annual-management-and-performance-report-2022-0_en)

* Rapports d’évaluation de la DG ECHO:

<https://ec.europa.eu/echo/funding-evaluations/evaluations_fr>

* Données relatives au financement de l’aide humanitaire par la Commission européenne et les États membres: <https://webgate.ec.europa.eu/hac/>
1. () [EUR-Lex – 12012P/TXT – FR – EUR-Lex (europa.eu)](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A12016ME%2FTXT) [↑](#footnote-ref-2)
2. () [Déclaration commune du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres réunis au sein du Conseil, du Parlement européen et de la Commission européenne (2008/C 25/01)](https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:C:2008:025:0001:0012:FR:PDF) [↑](#footnote-ref-3)
3. () L’Islande, la Macédoine du Nord, la Norvège et la Turquie. [↑](#footnote-ref-4)
4. () OCHA ONU[, Aperçu humanitaire mondial 2022](https://reliefweb.int/attachments/bf1ad41f-88c6-4d79-8e25-0ef4cbb4f594/GHO%20December%20Update%202022.pdf%20.), mise à jour de décembre (aperçu du 31 décembre 2022), 10 janvier 2023. [↑](#footnote-ref-5)
5. () OCHA ONU[, Aperçu humanitaire mondial 2022](https://reliefweb.int/attachments/bf1ad41f-88c6-4d79-8e25-0ef4cbb4f594/GHO%20December%20Update%202022.pdf%20.) et OCHA ONU, [Aperçu humanitaire mondial 2021](https://reliefweb.int/attachments/16451492-1d8a-3d80-992e-5a487dc01fdf/Global%20Humanitarian%20Overview%202021%2C%20December%20Update.pdf), mise à jour de décembre (aperçu du 31 décembre 2021), 17 janvier 2022. [↑](#footnote-ref-6)
6. () COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL sur l’action humanitaire de l’UE «Nouveaux défis, mêmes principes», COM(2021) 110 final. [↑](#footnote-ref-7)
7. () [Système de suivi financier de l’ONU, synthèse de l’aperçu du financement mondial 2022](https://fts.unocha.org/global-funding/overview/2022). [↑](#footnote-ref-8)
8. () Ce montant n’inclut pas les dépenses d’appui (lignes BA). En ajoutant ces dépenses, le montant initial pour l’ensemble de l’instrument revenait à 1 806 060 000 EUR en 2022. [↑](#footnote-ref-9)
9. () Y compris 39 000 000 EUR reportés de l’année 2021. [↑](#footnote-ref-10)
10. () Financés par les 10e et 11e Fonds européens de développement. [↑](#footnote-ref-11)
11. () Cette dénomination ne saurait être interprétée comme une reconnaissance d'un État de Palestine et est sans préjudice de la position de chaque État membre sur cette question. [↑](#footnote-ref-12)
12. () [The Grand Bargai](https://interagencystandingcommittee.org/grand-bargain)[n](file:///C%3A/Users/vanmeci/n) [↑](#footnote-ref-13)
13. () Afghanistan, Soudan du Sud et Venezuela. [↑](#footnote-ref-14)
14. () [Partenariats programmatiques](https://www.dgecho-partners-helpdesk.eu/programmatic-partnership/programmatic-partnership) [↑](#footnote-ref-15)
15. () [DG ECHO - Document de politique thématique:Politique en matière de logistique humanitaire](https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/06cfb220-8818-11ec-8c40-01aa75ed71a1/language-fr)y [↑](#footnote-ref-16)
16. () [DG ECHO:Fiche info sur la capacité d’intervention humanitaire européenne (EHRC)](https://civil-protection-humanitarian-aid.ec.europa.eu/what/humanitarian-aid/european-humanitarian-response-capacity-ehrc_fr) [↑](#footnote-ref-17)
17. () [Rapport sur la nutrition mondiale 2022 - Rapport sur la nutrition mondiale](https://globalnutritionreport.org/reports/2022-global-nutrition-report/) [↑](#footnote-ref-18)
18. () <https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/gender_thematic_policy_document_fr.pdf> [↑](#footnote-ref-19)
19. () <https://www.calltoactiongbv.com/> [↑](#footnote-ref-20)
20. () <https://www.calltoactiongbv.com/what-we-do> [↑](#footnote-ref-21)
21. () COM(2021) 142 final. [↑](#footnote-ref-22)
22. () [DG ECHO - Document de politique thématique nº 3:Transferts d’espèces](https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/thematic_policy_document_no_3_cash_transfers_en.pdf) [↑](#footnote-ref-23)
23. () [guidance\_on\_the\_operationalisation\_of\_the\_mers\_for\_eu-funded\_humanitarian\_aid\_operations.pdf (europa.eu)](https://ec.europa.eu/echo/files/policies/environment/guidance_on_the_operationalisation_of_the_mers_for_eu-funded_humanitarian_aid_operations.pdf) [↑](#footnote-ref-24)
24. () Mise en œuvre de l’approche adoptée en 2021 ([DG ECHO Note d’orientation: Préparation aux catastrophes](https://ec.europa.eu/echo/files/policies/sectoral/dg_echo_guidance_note_-_disaster_preparedness_fr.pdf)) [↑](#footnote-ref-25)
25. () Ce chiffre dérive d’une méthode révisée, qui est uniquement fondée sur les comptes rendus établis par les partenaires humanitaires de l’UE et ne comprend pas nécessairement les efforts généraux d’intégration de la préparation dans d’autres secteurs d’opérations. [↑](#footnote-ref-26)